

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2021 NO 6 30 JUIN 2021

MOT DU MAIRE

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Plusieurs circonstances contraignantes ont été mauvaises pour ma santé depuis la dernière année, ce qui m'amène à prendre une décision concernant mes fonctions de maire. Je suis profondément attristé de devoir me retirer en cours d'exercice de mon troisième mandat. Je quitterai officiellement mes fonctions de maire le 1^{er} juillet 2021.

De nombreux projets se sont réalisés au cours des douze années de ma présence à titre de maire. Je garde plusieurs beaux souvenirs, entre autres d'avoir assisté à un événement exceptionnel qu'était le 150^{ième} de notre belle municipalité.

Je tiens à remercier les employés municipaux, vous êtes formidables. Merci aussi à tous les organismes et les nombreux bénévoles de garder notre municipalité la plus fière et la plus belle à vivre.

Je demeurerai fier de notre belle Municipalité de Baie-des-Sables, qui a vu la population continuer d'augmenter au cours des douze dernières années. C'est là que notre devise « J'accueille et retiens » prend tout son sens. Ce fut un honneur et un privilège d'être votre maire. J'ai adoré vous servir. Je pars avec le sentiment du devoir accompli.

Je vous souhaite un bel été à tous.

Denis Santerre, maire



Baie-des-Sables



Municipalité
amie des aînés



DANS CE NUMÉRO :

| | |
|---|----|
| SEANCE DU CONSEIL DE JUIN 2021 | 2 |
| ORDRE DU JOUR SEANCE DU 5 JUILLET 2021 | 3 |
| AVIS PUBLIC - PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME | 4 |
| AVIS PUBLIC - RÈGLEMENT SUR LA GARDE D'ANIMAUX DE FERME EN PÉRIMÈTRE URBAIN - RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE VIE | 5 |
| FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 | 6 |
| LICENCE POUR CHIENS - RAPPEL CAMP DE JOUR PERMIS DE BRÛLAGE | 7 |
| RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES | 8 |
| LIGUE DE BALLE-MOLLE PÉDALE TON VILLAGE PETIT COIN DE RÉFLEXION | 9 |
| COMITÉ D'EMBELLEMENT ET DU TOURISME NETTOYAGE DES BERGES HERBE À POUX | 10 |
| CALENDRIER DES ACTIVITÉS JUILLET 2021 | 11 |
| CALENDRIER DES ACTIVITÉS AOÛT 2021 | 12 |



SÉANCE DU CONSEIL JUIN 2021

Lors de sa séance ordinaire du 7 juin 2021, votre conseil a résolu:

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à faire les démarches nécessaires à l'augmentation de la marge de crédit de la carte Affaires Visa Desjardins et à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution. La limite de crédit autorisée passera de 2 000 \$ à 10 000 \$;

De donner avis de motion que le *Projet de règlement numéro 2021-05 fixant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal* sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. Un dépôt et une présentation du projet de règlement en question sont également faits;

D'accepter la soumission de « Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. » pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux au prix de 8.86 \$ la tonne métrique tamisé et non-livré. Le besoin est estimé à 300 tonnes métriques;

D'accepter la soumission la plus basse, soit celle de « Le Centre Routier 1994 inc. » au montant de 263 292.75 \$ taxes incluses pour l'acquisition d'un camion de déneigement usagé de marque International modèle WorkStar HV513 de l'année 2019. Il est également résolu de libérer le 2^e soumissionnaire de son engagement dans le cadre du présent appel d'offres;

D'ouvrir un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis au montant de 225 000 \$ afin de permettre le paiement de la dépense réalisée dans le cadre du *Règlement numéro 2021-01 décrétant l'acquisition d'un camion de déneigement usagé et un emprunt de 225 000 \$*. Le taux d'intérêt sera préférentiel + 0,5 % lorsque l'emprunt temporaire sera utilisé.

D'embaucher Monsieur Julien Bélanger à titre de journalier occasionnel pour une période indéterminée et selon les besoins de main d'oeuvre du service des travaux publics. En cas de non-disponibilité de ce dernier, le directeur des travaux publics est auto-

risé à embaucher toute autre personne qui sera disponible et intéressée par le poste de journalier temporaire. Le salaire sera établi en fonction de la politique salariale en vigueur;

De désigner pour l'année 2021, Monsieur Arnaud Lombard-Dionne et Madame Gabrielle Giguère à titre d'adjoints techniques en urbanisme afin qu'ils puissent assister les inspecteurs en bâtiments de la MRC dans leur travail;

D'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 17 mai 2021 et de demander à Innergex de verser les sommes suivantes directement aux organismes retenus; volet I 5 300\$ et volet II 20 000\$;

D'embaucher Madame Marianne Fortin à titre d'animatrice en chef du camp de jour à l'été 2021. Cette animatrice aura la responsabilité et la charge du camp de jour.;

D'embaucher Monsieur Tristan Beaulieu à titre d'animateur au camp de jour à l'été 2021;

D'embaucher Madame Élodie Bruneau à titre d'animatrice au camp de jour à l'été 2021;

D'autoriser l'inscription des candidats(es) retenus(es) à titre d'animateur(trice) de camp de jour à diverses formations jugées pertinentes selon les besoins. Les participants seront rémunérés pour ces formations. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2020-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux;

D'appuyer le Club de ski de fond de Baie-des-Sables dans ses démarches de financement en vue d'acquiescer un nouveau véhicule traceur fiable, pratique et polyvalent;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables appuie le Bloc Québécois auprès du gouvernement fédéral dans les revendications présentées dans son plan vert pour la forêt.

REPRISE DES SÉANCES DU CONSEIL DEVANT PUBLIC

AVIS PUBLIC

COVID-19 –NOUVELLES MESURES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront en présentiel à la salle du conseil située au 20 rue du Couvent. Le public sera admis en nombre limité en respectant les mesures sanitaires en vigueur (distanciation physique, lavage des mains et port du masque). Les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LUNDI LE 5 JUILLET 2021

- ◆ Lettre de démission et constat de la vacance au poste de maire
- ◆ Élection par cooptation au poste de maire
- ◆ Dépôt de déclaration des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil
- ◆ Adoption du règlement numéro 2021-05 fixant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal
- ◆ Regroupement d'achat de l'UMQ - Bacs roulants et mini-bacs pour les matières organiques
- ◆ Adoption du rapport annuel 2020 sur la gestion de l'eau potable
- ◆ Addenda à l'entente relative à la fourniture de services en matière d'élimination des matières résiduelles
- ◆ Demande de dérogation mineure #2020-01 formulée par Simon Pelletier et 9002-73-01 Québec inc. (29 Route 132)
- ◆ Nomination au sein du comité consultatif en urbanisme
- ◆ Enseigne pour la Patinoire Israël-Beaulieu

EN JUILLET...

Le 30 juin, 2^e versement des taxes municipales

Le 1^{er}, fête du Canada

Le 1^{er}, date limite déclaration des droits sur les carrières et les sablières

Le 5, séance du conseil à 20h

Du 18 au 24, semaine de la prévention de la noyade

Le 27, Récup'Action, nettoyage des berges



EN AOÛT...

Le 2, séance du conseil à 20h

Le 6, dernière journée d'opération du camp de jour

Le 9, journée internationale des population autochtones

Le 12, journée mondiale de la jeunesse



Votre bulletin municipal fait relâche en juillet, nous reprendrons nos activités en août. Le prochain bulletin vous parviendra donc le **31 août** et la date de tombée des articles sera le **23 août 2021**. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles par courriel à baiedessables@matanie.ca.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

AVIS PUBLIC
PUBLICATION DU RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le 12 avril 2021 le *Règlement numéro 2008-05-5 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2008-05* afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé. Voici en résumé les modifications aux différents règlements en concordance avec les outils de planification de la MRC :

- Mise à jour des territoires d'intérêt;
- Modification des limites du périmètre d'urbanisation dans la portion ouest;
- Ajout de nouvelles orientations, objectifs et moyens de mise en œuvre en lien avec la planification des transports;
- Modification du plan des affectations du sol pour donner suite aux nouvelles limites du périmètre d'urbanisation;
- Modification des annexes cartographiques pour tenir compte de la modification au périmètre d'urbanisation.

Le conseil municipal a également adopté lors de la même séance les règlements suivants :

- *Règlement numéro 2008-07-2 modifiant le règlement de lotissement numéro 2008-07* afin d'ajouter une précision pour le calcul de la superficie des lots riverains ainsi que d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;
- *Règlement numéro 2008-09-3 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2008-09* afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;
- *Règlement numéro 2008-11-6 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 2008-11* afin de permettre la transmission électronique des documents requis lors d'une demande de permis et de certificat, de modifier certains documents requis lors d'une demande de permis et de certificat et d'ajuster certains tarifs relatifs à l'émission d'une demande de permis et de certificat;

Le conseil municipal a adopté lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 mai 2021, les règlements suivants :

- *Règlement numéro 2008-06-6 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06* afin de procéder à la modification de plusieurs dispositions à l'initiative de la Municipalité ainsi que d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;
- *Règlement numéro 2012-07-1 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2012-07* afin d'ajouter les activités d'agrotourisme dans les zones agricoles dynamiques, viables et agroforestières à titre d'usage conditionnel.

Ces règlements ont reçu les certificats de conformité de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de la Matanie, le 20 mai 2021 et ils sont entrés en vigueur à cette même date. Ces règlements sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <http://municipalite.baiedessables.ca/> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Baie-des-Sables, ce 26 mai 2021.

Adam Coulombe
Directeur général et secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 2021-03 et 2021-04

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit conformément à l'article 451 du *Code municipal du Québec*:

Le conseil municipal a adopté le 12 avril 2021 le *Règlement numéro 2021-03 sur la garde d'animaux de ferme en périmètre urbain*; et le *Règlement numéro 2021-04 sur la qualité de vie*;

Le règlement 2021-03 remplace le règlement numéro 2019-02 portant le même nom;

Ces règlements ont été adoptés en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur les compétences municipales*;

Les règlements ont été déposés au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;

Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante :

www.municipalite.baiedessables.ca;

Les règlements numéro 2021-03 et 2021-04 sont entrés en vigueur le 26 mai 2021 conformément à la Loi.

Donné à Baie-des-Sables, ce 26 mai 2021.

Adam Coulombe

Directeur général et secrétaire-trésorier



BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

ATTENTION À TOUS LES USAGERS DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'horaire de la bibliothèque sera modifié cet été pour accommoder les jeunes du camp de jour qui la fréquenteront pour l'habituel Club de lecture Desjardins les mercredis de 15h30 à 16h30.

Donc à partir de la semaine du 28 juin 2021 jusqu'à la semaine du 2 août (inclusivement) **la bibliothèque ouvrira le mercredi de 15h30 à 17 heures et le jeudi de 17 heures à 18h30**. La bibliothèque sera ouverte mercredi le 30 juin de 15h30 à 17 heures mais sera fermée le jeudi 1 juillet.

Nous reprendrons l'horaire habituel : les jeudis de 15h30 à 18h30 la semaine du 9 août. Nous espérons que cet horaire estival conviendra au plus grand nombre. Le financement par Innergex des activités proposées a été accepté à la Corporation de Développement de Baie-des-Sables. Atelier virtuel sur les flûtes autochtones : *Histoire des flûtes*, leur fabrication, le jeu et prestation de Patrick Therrien. Lieu et date à déterminer. *Cinéma maison extérieur* : film et date à déterminer Le camp de jour bénéficiera aussi du projet spécial « *Lecture à la plage* ».

Merci encore à M. Gagnon pour les revues *Québec Oiseaux* et *L'Actualité* qui sont disponibles en location comme les livres. Les tablettes se vident des vieilleries et se remplissent de nouveautés. Venez bouquiner! Nous souhaitons un bel été à tous et espérons vous voir nombreux à la bibliothèque cet été!!!

Françoise Vaillancourt, responsable

 Bibliothèque Municipale de BaiedesSables

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020
PRÉSENTÉS PAR LA MAIRESSE SUPPLÉANTE**

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2020 ainsi que du rapport du vérificateur externe. Les états financiers au 31 décembre 2020 nous indiquent les revenus et les dépenses suivantes :

| | Fonctionnement | Investissement | Total |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Revenus | 1 291 627 \$ | 816 890 \$ | 2 108 517 \$ |
| Financement à long terme | 0 \$ | 300 000 \$ | 300 000 \$ |
| Affectations diverses | 104 911 \$ | 69 794 \$ | 174 705 \$ |
| Cessions d'immobilisations | 9 066 \$ | | 9 066 \$ |
| Total des revenus | 1 405 604 \$ | 1 186 684 \$ | 2 592 288 \$ |
| Dépenses (sans amortissement) | 1 021 128 \$ | 1 510 775 \$ | 2 531 903 \$ |
| Remboursement de la dette à long terme | 120 000 \$ | | 120 000 \$ |
| Total des dépenses | 1 141 128 \$ | 1 510 775 \$ | 2 651 903 \$ |
| Excédent de l'exercice à des fins fiscales | 264 476 \$ | (324 091 \$) | (59 615 \$) |

Les dépenses d'investissement touchent principalement les éléments suivants :

- La réfection de la toiture et l'installation d'une génératrice autonome au bâtiment administratif;
- La réalisation de travaux de pavage d'une partie du 4^e Rang Ouest, du 4^e Rang Est et de la route Lepage;
- L'acquisition d'un camion de déneigement.

Le financement permanent d'une partie de ces dépenses d'investissement sera réalisé au début de l'année financière 2021. La dette à long terme de l'administration municipale passe de 815 038 \$ au 31 décembre 2019 à 991 004 \$ au 31 décembre 2020. Pour ce qui est de l'excédent accumulé non affecté, ce dernier passe de 176 864 \$ au 31 décembre 2019 à 216 708 \$ au 31 décembre 2020.

Les états financiers 2020 ont été vérifiés par le vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton. Dans cette vérification, le vérificateur, dans son rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Baie-des-Sables au 31 décembre 2020 conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

De plus, conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous informe que la rémunération de base annuelle du maire pour l'année 2020 était de 4 540.32 \$ et celle des conseillers était de 1 513.44 \$. S'ajoute à ces rémunérations, une allocation de dépenses de 50 % de la rémunération tel que prévu au *Règlement numéro 2016-07 relatif au traitement des élus municipaux*.

En 2020, la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie versait au maire, ou à son remplaçant, une rémunération de 145.79 \$ pour chaque séance régulière, extraordinaire ou du comité administratif à laquelle il assiste. S'ajoute à ces rémunérations, une allocation de dépenses de 50 % de la rémunération ainsi qu'une rémunération compensatoire de 15 % de l'allocation de dépenses versée tel que prévu au règlement numéro 275-2019 de la MRC.

Véronique Lamarre
Mairesse suppléante

BUREAU MUNICIPAL

Prenez note que le bureau municipal sera fermé les vendredis durant la période estivale les mois de juillet et août 2021. Retour aux heures d'ouverture habituelles le 3 septembre 2021.



LICENCE POUR CHIENS

L'enregistrement des chiens est maintenant **obligatoire** sur le territoire de Baie-des-Sables depuis le 26 mai 2021. En effet, toutes les municipalités du Québec ont du adopter des mesures réglementaires encadrant les chiens, tel qu'exigé par le gouvernement provincial. Que ce soit pour limiter le nombre d'animaux qui se retrouvent dans les refuges ou pour aider les propriétaires à retrouver leur compagnon rapidement, l'enregistrement obligatoire des chiens comporte de nombreux avantages pour tous les citoyens. À Baie-des-Sables, le coût de la médaille est de 20\$ annuellement et le formulaire d'enregistrement est disponible sur le site Internet de la municipalité ou directement au bureau municipal.

La Municipalité de Baie-des-Sables mise sur la collaboration de tous propriétaires de chiens.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Municipalité de Baie-des-Sables souhaite rappeler aux résidents que l'heure des collectes peut varier en raison des vacances et de la disponibilité de la main d'oeuvre. Il est préférable de placer vos bacs en bordure de la voie publique la veille de la collecte afin de vous assurer qu'ils soient ramassés.

UN RAPPEL

Nos employés municipaux font un travail remarquable afin que notre municipalité soit propre et accueillante.

Vous êtes invités vous aussi à y contribuer. Merci de nettoyer le trottoir lorsque du gazon s'y retrouve après la tonte de votre pelouse.

Comme vous avez pu le constater, les jardinières dans notre village ont été installées. Cette année encore, nous invitons les personnes qui demeurent à proximité d'une jardinière de bien vouloir l'arroser fréquemment pour que la terre demeure humide. Vous promenez votre chien dans le village, assurez-vous d'enlever promptement les excréments laissés sur le trottoir, la plage ou sur un terrain privé et en disposer adéquatement.

Soyons fiers de notre belle municipalité!

CAMP DE JOUR ESTIVAL



C'est le 28 juin dernier que le camp de jour de Baie-des-Sables a officiellement débuté ses opérations.

Les animatrices et animateur pour l'été 2021 sont Madame Marianne Fortin, Madame Élodie Bruneau et Monsieur Tristan Beaulieu. Nous leur souhaitons, ainsi qu'aux jeunes inscrits un bel été!

Prenez note qu'il sera possible d'inscrire un enfant en cours d'été selon les places restantes disponibles. Veuillez contacter le bureau municipal pour plus d'information à cet effet.



PERMIS DE BRÛLAGE

Tout feu à ciel ouvert sur le territoire de la MRC de La Matanie nécessite l'obtention d'un permis de brûlage à l'exception des feux dans les foyers extérieurs, sur les campings et réserve faunique. Le permis est gratuit et traité rapidement. Une demande doit être faite :

- Directement aux bureaux de la municipalité durant les heures d'ouverture;
- Directement aux bureaux de la MRC durant les heures d'ouverture;
- Directement sur le site Internet de la MRC sous les rubriques « services/sécurité incendie/permis de brûlage ».

Le permis de brûlage est un outil de gestion des feux à ciel ouvert qui remplit deux fonctions principales :

- Permet d'effectuer un suivi auprès des feux en vigueur et planifié sur l'ensemble du territoire.
- Permet d'effectuer un rappel des règles de sécurité relatif aux brûlages.

RÈGLEMENT NO 2012-01 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Le présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Ce règlement fixe les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité et s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

Périodes d'arrosage

L'arrosage de pelouse, des haies, d'arbres, d'arbustes ou d'autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de **20 h à 23 h** les jours suivants :

- * Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- * Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatiques, il est permis d'arroser uniquement de **3 h à 6 h** le dimanche, le mardi et le jeudi.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du **1^{er} avril au 15 mai** de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager le justifiant.

Merci de votre collaboration.

Pour plus de renseignements, ce présent règlement est disponible au bureau municipal et le site Internet www.municipalite.baiedessables.ca pour consultation.

FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES

Organismes, entreprises, paroissiennes et paroissiens, la Fabrique de Baie-des-Sables fait appel à votre générosité afin d'aider à défrayer l'installation récente de la clôture de sécurité autour de l'église. Votre don serait grandement apprécié et un reçu vous sera remis pour un don de 20\$ et plus. Pour information, contactez Mme Liliane Caron, présidente au 418 772-6339.

Pas besoin de vous déplacer ni de payer pour amener votre jeune à son emploi d'été!



Réservez au 418 566-2001



LA CAISSE

L'OBNL Le Café la Caisse de Baie-des-Sables vous convie à son **TOURNOI DE GOLF 2021**. Nous souhaitons le renouveler à chaque année par la suite afin de soutenir Le Café ainsi que rendre les surplus disponibles pour tout autre projet ou organisme local. Notre président d'honneur pour ce tournoi bénéfique est Monsieur René Landry, Retraité des Pêcheries Denis & René Landry Inc., Retraité de la Poissonnerie Gagnon de Rimouski, Président de l'Association des Pêcheurs de Crabes de la zone 17 depuis 27 ans, Président de la Compagnie RESMAR GASPÉ depuis 25 ans, ainsi que plusieurs autres implications communautaires. Le tournoi se déroulera le samedi 21 août au Club de golf BOULE ROCK. Le départ se fera à 11h00. Le coût par personne est de 60\$ et inclut la partie de golf, la voiturette et un coupon pour un verre en fin de journée. Aussi, plusieurs prix seront distribués lorsque les joueurs auront terminé. Il est possible de vous inscrire comme joueur individuel ou comme foursome ou encore de nous commanditer si vous le souhaitez. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site web au www.cafelacaisse.com.

Cette année est notre dernière pour amasser les fonds nécessaires à notre ouverture en 2022, nous espérons donc une grande participation de votre part. Nous allons avoir énormément de plaisir!

Pour toute autre information, veuillez communiquer avec nous par courriel au cafelacaisse@gmail.com ou par téléphone au 418-772-6480 avec Madame Marie-Eve Valois.

Suivez-nous sur FACEBOOK ET INSTAGRAM! Merci beaucoup et au plaisir de vous retrouver parmi nous!

Le CA du Café LA CAISSE

LIGUE DE BALLE MOLLE



C'est le 17 juin dernier au Centre communautaire Gabriel-Raymond qu'avait lieu le premier match de balle-molle de la division participation de la ligue CoorsLight/Dépanneur Du Lac de Matane.

Pointage final de cette rencontre : 13-9 en faveur de la formation American Karaté, face à l'équipe Matériaux G. Ouellet. Encore une fois, merci à nos précieux commanditaires!

Plusieurs joueurs et joueuses ont participé à l'activité! Il reste encore quelques places disponibles si jamais vous voulez vous joindre à une équipe. Nos rencontres sont les jeudis soirs à compter de 18h30, sauf exception (surveiller la page Facebook des loisirs pour les changements de dernière minute, les annulations en lien avec la température, etc.).

En mon nom personnel, je tiens à vous remercier de votre engagement autour de ce projet, il est bon de vous revoir aux activités !

Votre coordonnatrice en loisir, Isabelle.

PÉDALE TON VILLAGE

« Pédale ton village » !

C'est quoi ? « Pédale ton village » est un petit dépliant qui se plait à mettre sur papier le secret probablement le mieux gardé du village de Baie-des-Sables. Nous avons de super jolies routes secondaires qui se prêtent bien à de belles randonnées cyclistes. Il y en a pour tous les goûts, profitez-en bien! J'ai donc organisé de petits circuits couvrant toutes les routes de Baie-des-Sables.

Le dépliant vous donne la distance approximative, les directions, le niveau de difficulté et les points d'intérêt des différents circuits. Les distances sont calculées à partir du Centre communautaire Gabriel-Raymond, mais vous pouvez partir d'où bon vous semble. Un départ de la halte routière vous donnera accès aussi à du stationnement, à de l'eau potable et aux toilettes en tout temps.

Merci à Carmelle Beaulieu (pour le nom) et à Isabelle Dion et Suzie Bergeron qui m'ont aidé dans l'élaboration du dépliant.

Pat Clements



PETIT COIN DE RÉFLEXION

« La joie est le soleil des âmes; elle illumine celui qui la possède et réchauffe tous ceux qui en reçoivent les rayons »

Carl Reyzer

 SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
societedesauvetage.org

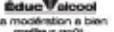


**N'ATTENDEZ PAS QUE CELA APPARAISSE
SUR VOTRE FIL D'ACTUALITÉ**

SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA NOYADE

Québec 

 AQUAM
SPÉCIALISTE SAUVETAGE INC.

 educ velcool
La modération est bien meilleur goût.

 PLACEMENTS
SPORTS

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT ET DU TOURISME

L'été est enfin parmi nous et les membres du Comité d'Embellissement et du Tourisme de Baie-des-Sables sont heureux de vous informer que plusieurs projets ont vu le jour ou sont en cours de réalisation grâce à l'aide financière provenant du Fonds de visibilité Innergex 2021. Au Parc du Sacré-Coeur, la peinture du mât et des bancs qui sera rafraîchie ainsi que l'installation de chaises pour offrir une aire de repos permettant d'admirer la beauté du paysage que nous offre le majestueux fleuve St-Laurent. Au quai, le sablage et la peinture du mobilier urbain et l'ajout de fleurs pour la belle saison. Au Sentier des Rosiers, l'installation d'une nouvelle enseigne à l'extrémité Est. Et finalement, l'ajout d'un escalier donnant un accès public à la plage au 33 rue le Mer. Citoyens, marcheurs, cyclistes, pêcheurs, visiteurs, tous pourront profiter de ces aménagements pendant la période estivale 2021!

NETTOYAGE DES BERGES

HERBE À POUX



Une activité de nettoyage et de sensibilisation à l'environnement à Baie-Des-Sables!

Joins-toi à l'escouade Récup'Action le 27 juillet 2021

Point de rendez-vous: CJE (transport collectif) à 8 h 50 ou stationnement de l'église de Baie-Des-Sables à 9 h 30

Secrétariat à la jeunesse Québec

CJE

CIBLES

MRC de La Matanie

L'herbe à poux est une plante vivace envahissante qui gagne du terrain chaque année et qui fait la vie dure à près d'un million de Québécois (es) pendant la période estivale. L'Ambrosia, dont le nom latin est *Ambrosia artemisiifolia*, mieux connue sous le nom d'herbe à poux, est responsable d'environ 75% des allergies reliées aux pollens. De tous les aéroallergènes saisonniers connus dans la province, le pollen de l'herbe à poux est le plus préoccupant. En effet, la prévalence des symptômes d'allergies saisonnières est directement influencée par la quantité d'herbe à poux sur un territoire donné.

Il existe pourtant des moyens très efficaces pour contrôler cette plante, le plus simple étant de l'arracher. Pour ce faire, il est important d'apprendre à identifier cette mauvaise herbe. Pour ce faire, rendez vous au <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-environnementale/pollens/herbe-a-poux/>

L'HERBE À POUX



Jun Juillet Août

Début des allergies au pollen

Ça s'arrache !

Québec

JUILLET 2021

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------|----------------------------|-------|--|--------------------------------|----------|--------|
| | | | Le 30 juin, 2 ^e versement des taxes muni- | 1 Fête du Canada | 2 « | 3 |
| 4 | 5 Séance du conseil 20h | 6 | 7 Bibliothèque 15h30 à 17h | 8 Bibliothèque 17h à 18h30 | 9 « | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 Bibliothèque 15h30 à 17h | 15 Bibliothèque 17h à 18h30 | 16 « | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 Bibliothèque 15h30 à 17h | 22 Bibliothèque 17h à 18h30 | 23 « | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 Bibliothèque 15h30 à 17h | 29 Bibliothèque 17h à 18h30 | 30 « | 31 |



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque Marie-Ratté



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS

AOÛT 2021

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|-------|---|--|--|-------------|
| 1 | 2  Séance du conseil 20h | 3 | 4  Bibliothèque 15h30 à 17h | 5  Bibliothèque 17h à 18h30 | 6  | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11   | 12  Bibliothèque 15h30 à 18h30 | 13  | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18  | 19  Bibliothèque 15h30 à 18h30 | 20  | 21 |
| 22  Pleine lune | 23 | 24 | 25   | 26  Bibliothèque 15h30 à 18h30 | 27  | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | Pleine Lune |



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque Marie-Ratté



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS